N.141
Juillet 2020

vu à Saint Jean

l'info

Dossier

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

UNE VILLE SOLIDAIRE, RESPONSABLE ET RASSEMBLÉE

sommaire

2 **Vu à Saint Jean**

4 **L'info**
Les chantiers ont repris

7 **Dossier**
Christophe Chaillou réélu
Maire de Saint Jean de la Ruelle

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :
Sarah Marcetteau - Bertrand Caillard

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard Sarah Marcetteau**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud** - Orléans

Réalisation : **Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle**

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 07 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

vu à saint-jean

Après plus de trois mois d'une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, nous renouons avec une vie plus normale. J'en suis heureux.

À Saint Jean de la Ruelle, dès les premiers jours du confinement qui a brusquement figé tout le pays, nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité de nos missions de service public et veiller à ce que personne ne reste démuni ou isolé. Au plus près du terrain, nous avons su faire preuve d'adaptation, afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins liés à l'urgence sanitaire et permettre le fonctionnement des services. La mairie n'a jamais été fermée.

Je tiens à cet égard à saluer le dévouement de notre administration municipale: dans ce contexte incertain et tendu, les agents ont répondu présents pour continuer de servir l'intérêt général. Je tiens à saluer également l'engagement de toutes celles et ceux qui ont été présent.e.s auprès des citoyens, parmi lesquels les professionnels de santé, les salariés de l'EHPAD, les commerçants, salariés des grandes surfaces, éboueurs, policiers…

Je n'oublie pas bien sûr toutes les formes de solidarité qui se sont mises en place progressivement, à partir d'initiatives associatives ou individuelles, pour venir renforcer l'action communale en s'appuyant sur les ressources et les talents dans notre Ville et tout particulièrement les couturier.e.s. Que tous reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

Cette belle mobilisation est une force et a montré le rôle essentiel des collectivités locales, et tout particulièrement des communes, qui concourent au premier chef à la cohésion de notre société.

Progressivement la ville reprend son rythme. Les équipements municipaux ont rouvert et notamment tout récemment le centre aquatique – dans le respect des mesures barrières.

Le nouveau conseil municipal a - enfin - été installé le 27 mai dernier et c'est une équipe motivée et compétente que les stéoruellans ont largement élue qui est engagée à mes côtés pour répondre aux défis et porter notre projet pour une ville toujours plus solidaire, responsable et rassemblée.

Enfin, dans ce contexte si particulier nous avons souhaité proposer aux stéoruellans un « été exceptionnel pour tous » avec un programme d'animations qui permette à chacune et chacun de profiter de cette pause estivale.

Je vous souhaite un très bel été.

Votre Maire
Christophe Chaillou

DES DICTIONNAIRES POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Dans un contexte bien particulier et alors que les élèves ont repris le chemin de l'école, le Conseiller départemental-Maire, respectant ainsi une tradition bien établie, a remis 217 dictionnaires aux élèves des écoles élémentaires de la commune. L'occasion de marquer, symboliquement, leur future entrée dans la cour des grands, à la rentrée de septembre.

UNE VILLE SOLIDAIRE, RESPONSABLE ET RASSEMBLÉE

Des couturiers et couturières bénévoles ainsi que des agents de la collectivité - que la municipalité remercie pour leur engagement - se sont mobilisé·e·s pour fabriquer des masques en tissu (dans le respect des normes AFNOR) et ce, avec le soutien de la Métropole. La ville de Saint Jean de la Ruelle a ainsi doté chaque foyer stéoruellan de masques en tissu réutilisables. Une distribution qui a été complétée par la réception de masques commandés par le Conseil départemental. L'association culturelle franco-turque de Saint Jean de la Ruelle a également remis 500 masques en tissu réalisés par les femmes de l'association.
Une opération d'ampleur qui a permis à Saint Jean de la Ruelle de s'inscrire dans la fidélité de ses valeurs.

AGIR AU SERVICE DE TOUS

Durant cette période exceptionnelle, la ville de Saint Jean de la Ruelle a pris ses dispositions afin de se concentrer sur ses missions essentielles.

Une cellule de crise présidée par le maire et réunissant élu.e.s et cadres se réunissait quotidiennement. Les agents de la police municipale ont poursuivi leur mission de **sécurisation de l'espace public.** La mairie est restée ouverte avec une **permanence état-civil .**

Des écoles et crèches continuaient d'**accueillir les enfants des professionnels de santé mobilisés**. Le **portage des repas** comme la distribution **hebdomadaire de produits alimentaires** aux publics bénéficiaires ont été maintenus par le Centre Communal d'Action Sociale qui a assuré – avec les élu.e.s – un **contact téléphonique avec les seniors.**

Les commerces ont rejoint cet élan solidaire en mettant en place un dispositif de **livraison à domicile de produits de première nécessité** pour les personnes les plus vulnérables. Les équipes du Conservatoire, des Maisons pour tous et de la ludothèque, ont débordé d'énergie et de créativité pour maintenir le lien.
Associations et citoyen.ne.s ont fait fleurir de belles initiatives solidaires.
Depuis le déconfinement, mi-mai, la ville reprend son rythme. L'ensemble des structures municipales ont rouvert progressivement tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation afin que la vie reprenne bel et bien à Saint Jean de la Ruelle.

HOMMAGES ET RECONNAISSANCE LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 14-JUILLET

C'est un 14-Juillet particulier qui a été célébré par la municipalité, les anciens combattants et les citoyens. Il a été marqué par deux hommages : au cimetière, des plaques ont été déposées à la mémoire de Jacques Saillant (1919-2020) et François Serra (1916-2018), deux anciens combattants de la guerre 1939-1945, et Stéoruellans engagés dans la vie de la commune, en présence de leurs familles. Ensuite, place Stéphane-Hessel, Christophe Chaillou, Conseiller départemental-Maire, a commémoré cette journée de Fête nationale en rendant un hommage solidaire au personnel soignant, aux enseignants, aux agents municipaux et du CCAS, pour leur action au plus fort de la crise liée à la pandémie de coronavirus. Durant le confinement, et suivant les directives nationales, les cérémonies patriotiques n'ont pu se tenir en présence du public. C'est au travers de messages internet que la municipalité et les anciens combattants ont marqué le 19-Mars, le 8-Mai et le 18-Juin .

Les chantiers ont repris

Dans le cadre du confinement national, l'ensemble des chantiers de la ville et de la métropole ont été arrêtés et mis en sécurité. Ils ont repris progressivement avec des adaptations dans les pratiques afin de respecter les gestes barrières.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes

La démolition de l'EPIS

Le Kiosk Parc des Dominicaines

Bâtiments

L'achèvement des travaux de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** a pu s'achever permettant l'emménagement des médecins pour la mi-juillet.

Le chantier des travaux de rénovation de la **salle des fêtes** a repris avec la finition du gros œuvre et des travaux de couverture. La fin du chantier est désormais prévue au printemps 2021.

Les travaux de création de **jeux d'eau et la réfection de la plage du centre aquatique** qui ont repris s'étendront jusqu'à la fin juillet.

Les travaux de démolition de l'**ancien EPIS (épicerie sociale)**, rue Jean Jaurès, sont achevés ainsi que le chantier de remise à niveau du sol.

La **couverture du kiosk** (Parc des Dominicaines) a été entièrement refaite. La charpente a été renforcée. Les travaux de peinture sur la structure en bois ainsi que la couverture sont en cours.

Cet été également, s'engagera la réfection du sol du **gymnase des Trois Fontaines.**

RACCORDEMENT À LA CHAUFFERIE BIOMASSE

Le déploiement du réseau de raccordement des bâtiments de la ville au réseau de chaleur urbain par la **SODC** a repris son cours et s'étendra jusqu'à la fin de l'été pour une mise en service en **octobre 2020**. La maintenance des chaudières est anticipée et des travaux de plomberie et de mise aux normes sont effectués notamment dans les équipements sportifs.

Voirie

La réhabilitation de l'**avenue François-Pavard** ainsi que les finitions de l'**avenue Pierre-Mendès-France** sont achevées. Les bacs de plantations d'arbres ont été installés.

La 2e phase d'aménagement de la **rue Gambetta** est achevée. Le tronçon sud de la **venelle Gambetta** est en cours de réhabilitation.

La réfection de la rue **Paul-Doumer,** entre la rue Gambetta et la venelle Gambetta, est prévue du mois de septembre jusqu'au début de l'hiver **2021**. La 3e tranche de **réfection de la rue Gambetta,** entre la rue du Clos du Renard et la rue de la Madeleine, est prévue de novembre 2020 jusqu'au début de l'hiver 2021.

En raison des contraintes d'accessibilité et d'une nécessité de renouveler les équipements, des travaux d'assainissement devaient être entrepris **Chemin de halage** afin de réhabiliter complètement l'ouvrage. Les travaux sont en cours.

La rue Gambetta

Le réseau de chaleur urbain

L'avenue François-Pavard

Écoles

Dans la période de confinement, des travaux de peinture, programmés cet été, ont été anticipés en concertation avec les équipes enseignantes à l'école élémentaire Paul-Bert et à l'école élémentaire Louis-Aragon. Des travaux dans les crèches ont également été réalisés.

DES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

- **Groupe scolaire Paul-Bert** : Réfection des cours de **l'école élémentaire ;** Travaux de couverture et du préau d'entrée de **l'école maternelle** ; Réfection de deux salles de classe à **l'école primaire** ; Réfection du sol de la salle polyvalente.
- Création d'un système de contrôle d'accès à **l'école maternelle Paul-Doumer** ;
- Réfection d'une salle de classe et d'un atelier à **l'école primaire Louis-Aragon** ;
- Création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite à **l'école élémentaire Paul-Doumer** ;

La création d'un bloc sanitaire à l'école **élémentaire François-Mitterrand** est à l'étude et devrait être installé avant la fin de l'année.

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Cet été, l'accueil de l'Hôtel de ville sera fermé
les samedi 25 juillet, 1er, 8 et 22 août.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE

Les préinscriptions scolaires en vue de la rentrée de septembre 2020 s'effectuent pour toutes les familles à l'Hôtel de Ville. Afin de respecter les consignes sanitaires, ces démarches s'effectuent sur rendez-vous uniquement.
Les parents sont invités à prendre contact avec le service Enseignement :

Par mail :
enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr
Par téléphone : 02 38 79 33 55

INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE

Les réinscriptions et inscriptions sont ouvertes soit :

Par mail : en retournant la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site internet de la ville)
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

Par courrier :
en retournant la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site internet de la ville)
29, rue Bernard Million
45140 Saint Jean de la Ruelle
Renseignements : 02 38 79 58 52

Rentrée des associations le 12 septembre

La Rentrée des associations se déroulera **le samedi le 12 septembre, de 14 heures à 18 heures au parc des Dominicaines** (rue Charles-Beauhaire). Dans ce « village » accueillant et convivial, venez à la rencontre du tissu associatif de la commune, des services municipaux (sport, animations, jeunesse…) et choisir des activités pour vous-mêmes ou les enfants. Cette manifestation est susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
Contact : Pôle communication et citoyenneté
Par téléphone : 02 38 79 33 07
Par mail : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr

JUSTICE

UN CONCILIATEUR SE TIENT À VOTRE DISPOSITION

S'inscrivant dans la tradition des « juges de paix », les conciliateurs de justice interviennent au sein des tribunaux judiciaires, des maisons de justice et du droit, des mairies…
Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :
- **problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;**
- **différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;**
- **différends relatifs à un contrat de travail ;**
- **litiges de la consommation ;**
- **impayés ;**
- **malfaçons de travaux, etc.**

Pour ce genre de sujets, le conciliateur est disponible les premiers et troisièmes mercredis après-midi de chaque mois, en mairie de Saint Jean de la Ruelle, sur rendez-vous.

Conseil municipal du 27 mai

CHRISTOPHE CHAILLOU RÉÉLU MAIRE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Le 27 mai 2020, Christophe Chaillou a été réélu Maire de Saint Jean de la Ruelle. En raison de la crise sanitaire, cette installation du conseil municipal, pour la période 2020-2026, marquera les esprits à plus d'un titre : une élection organisée deux mois après le scrutin du 15 mars, un lieu inédit (l'auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse) afin de respecter la distanciation sociale, du gel et des masques pour accueillir les élu.e.s et le public – restreint par la force des choses, une retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la ville.

Les résultats des élections municipales du 15 mars 2020

La liste menée par Christophe Chaillou est élue avec 71,91% des voix.

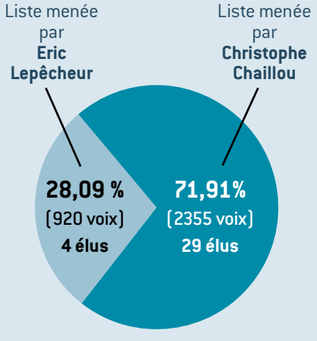

Nombre d'inscrits : 10 110
votants : 3384 (33,47%)
exprimés : 3275 (96,77 %)
blanc et nuls 109 (3,22%)

À l'issue du vote effectué lors de cette séance d'installation, présidée par Anne Marie Moulin, doyenne de l'assemblée, Christophe Chaillou a été élu Maire par 29 voix. Au cours de cette séance, le conseil municipal a également élu 9 adjoint.e.s au maire auxquels ont été confiées des délégations. La première décision prise ensuite par le conseil municipal installé a porté sur l'attribution - à l'unanimité - d'une prime exceptionnelle aux agents municipaux qui se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public pendant la crise sanitaire liée au Covid 19.

Les deux benjamins de l'assemblée, Esra Cakir et Prince Maboussou ont procédé au dépouillement lors de l'élection du Maire et des adjoint.e.s.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN

Après la 1re réunion du 27 mai consacrée à la mise en place du conseil municipal, la séance du 18 juin était consacrée à la composition des 6 commissions municipales et aux diverses désignations. Au cours de cette séance le Conseiller Départemental-Maire a fait part de la désignation de 5 conseillers municipaux délégués et 15 conseillers municipaux à responsabilité particulière (lire en encadré).

Au cours de cette séance, il a été procédé au vote des taux de fiscalité : **pour la 16e année consécutive, le conseil municipal a voté la stabilité des taux.**

Dans son allocution, Christophe Chaillou a tenu remercier les électeurs et électrices et confirmer son engagement au service de tous les Stéoruellans.

Extraits du discours d'investiture de Christophe Chaillou, réélu Maire de Saint Jean de la Ruelle.

Permettez moi de vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner et qui traduit celle accordée, largement, par nos concitoyens le 15 mars dernier. Avec près de 72% des suffrages exprimés, c'est la marque du lien très fort et de la confiance entre les Stéoruellans et leur Maire, leur équipe municipale. Je veux les en remercier sincèrement.

C'est le plus clair, le plus massif des résultats dans l'histoire des confrontations électorales de notre ville et sans doute, pour moi, la plus belle victoire de toutes celles que j'ai connues, y compris compte tenu du contexte et des arguments - si on peut appeler cela ainsi – développés au cours de cette campagne. Ce résultat m'aura le plus touché, profondément.

Ce résultat (...) est sans doute le reflet d'une double fidélité : celle qui me lie à Saint Jean de la Ruelle et celle que les Stéoruellans viennent de nouveau me témoigner. Ce résultat est celui de toute une équipe, motivée, compétente, honnête et digne sans qui je n'aurais à l'évidence, jamais obtenu le même succès. (...) Le message issu de ces élections (...) doit nous donner l'énergie pour nous consacrer à l'essentiel, c'est-à-dire l'intérêt général. (...)

Une double fidèlité

J'accède donc aux responsabilités de 1er magistrat de notre commune pour la 5e fois. Je retiens, comme à chacune des élections précédentes, l'honneur qui m'est ainsi fait, le sentiment de fierté du travail collectif accompli et l'immense responsabilité qui est la mienne, la nôtre, dans ce contexte si particulier.
Les défis qui sont devant nous sont nombreux. Ils sont à bien des égards extraordinaires compte tenu des conséquences de la crise sanitaire que nous traversons depuis des semaines.

Rassemblés pour Saint Jean de la Ruelle

Cette séance est ainsi exceptionnelle, par sa date (plus de 2 mois après notre élection) par son lieu et par sa configuration. (...) Cette séance revêt néanmoins une émotion particulière, je n'en doute pas, pour les nouveaux conseillers municipaux qui font leurs premiers pas avec la gravité et la conscience d'agir dans les valeurs qui nous guident. **Dans ce contexte, nous avons en effet l'obligation d'agir pour toutes et tous. C'était d'ailleurs le sens de notre message : « Rassemblés pour Saint Jean de la Ruelle ».** Notre feuille de route est claire, précise : les engagements pris auprès des Stéoruellans sont connus. Ils devront néanmoins sans doute être adaptés aux conséquences, notamment budgétaires, de cette crise hors norme. La santé, le développement durable, le renouvellement de nos quartiers, la sécurité, l'école et la jeunesse, la culture et les sports, la cohésion sociale, la ville intelligente, autant de priorités de l'équipe municipale que traduisent de nombreux projets.

La Métropole où nous veillerons avec les 4 autres collègues élu.e.s conseillers métropolitains, à défendre notre vision de l'intercommunalité et les intérêts de notre ville.

Liberté, égalité, fraternité et laïcité

Au delà de ces engagements communs, je veux redire notre attachement aux valeurs fondamentales qui animent cette équipe et qui sont celles du pacte républicain : la liberté, l'égalité, la fraternité et j'ajouterai la laïcité. Nous avons, pour engager les projets, le soutien sans faille d'une administration compétente et dévouée que je veux de nouveau remercier pour son engagement au service des Stéoruellans.

Équité, responsabilité et exemplarité

Pour conclure ce propos, je souhaiterai insister sur 3 messages qui me semblent indispensables dans cette période :

- Celui de l'équité et de la justice qui sont au cœur de notre engagement et en phase avec les citoyens
- Celui de la responsabilité et du refus de la démagogie, la clé de voûte de notre système démocratique
- Celui de l'exemplarité qui doit constamment guider notre action au service des Stéoruellans

Sachons, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, être à la hauteur des responsabilités que nous ont confiées nos concitoyens. C'est le meilleur moyen de rester digne de leur confiance. »

Retrouvez l'intégralité du discours de Christophe Chaillou sur le site de la ville : www.ville-saintjeandelaruelle.fr

LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Christophe **CHAILLOU**
Maire

Véronique **DESNOUES**
1re Adjointe en charge des sports et de la santé

Pascal **LAVAL**
2e Adjoint en charge de l'aménagement, du développement durable et des espaces publics

Nathalie **HAMEAU**
3e Adjointe, en charge de l'éducation et de la restauration

Marceau **VILLARET**
4e Adjoint en charge de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de l'emploi

Anne **LE BIHAN**
5e Adjointe en charge de la culture et des coopérations

Fabien **RIVIÈRE-DA SILVA**
6e Adjoint, en charge des solidarités

Olivia **MAIGRE-BELLIZIO**
7e Adjointe en charge de la citoyenneté et de la jeunesse

Eric **LACOU**
8e Adjoint en charge de la ville intelligente et des relations avec le monde économique

Françoise **BUREAU**
9e Adjointe en charge des parcs et jardins et de l'accessibilité

CONSEILLERS METROPOLITAINS

À l'occasion de ces élections municipales, les électeurs.trices étaient également invité.e.s à élire les conseiller.e.s qui représenteront la ville à Orléans-Métropole. Compte tenu des résultats, la liste menée par Christophe Chaillou bénéficie de la totalité des sièges pour Saint Jean de la Ruelle. Siègeront ainsi au Conseil métropolitain : **Christophe CHAILLOU ; Véronique DESNOUES ; Pascal LAVAL ; Françoise BUREAU ; Marceau VILLARET.**

DÉLÉGATIONS ET RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

Conseillers municipaux délégués

- **Guy PIVAIN,** conseiller municipal délégué en charge du patrimoine bâti, de la sécurité civile et de la circulation.
- **Eva NOGUES,** conseillère municipale déléguée en charge de la transition écologique.
- **Claude RINA-BASILIO,** conseiller municipal délégué en charge de la restauration.
- **Sylvie DANGE,** conseillère municipale déléguée en charge de la ville numérique et l'e-administration.
- **Antoinette PARAYRE,** conseillère municipale déléguée en charge de la mémoire et du monde combattant.

Conseillers municipaux à responsabilité particulière
(par ordre du tableau)

- **Anne-Marie MOULIN,** en charge des amicales régionalistes
- **Daniel PASSEGUE,** en charge de la vie associative
- **Claude AMSTUTZ,** en charge des relations intergénérationnelles
- **Mamadou DIARRA,** en charge des solidarités internationales
- **Marie GAMBONI,** en charge de la petite enfance
- **Catherine BOIS,** en charge de l'espace funéraire et du cimetière
- **Pierre-Jules ZING-TSALA,** en charge de l'inclusion et du handicap
- **Isabelle GAUTHIER,** en charge des marchés publics
- **Mickaëla LOQUET,** en charge de l'emploi
- **Guillaume PAOLI,** en charge de la transition énergétique
- **Karim LAFRAYHI,** en charge de la ville intelligente
- **Thomas HUBERT,** en charge de la musique et de l'événementiel
- **Prince MABOUSSOU,** en charge de l'Europe
- **Esra CAKIR,** en charge du conseil de la jeunesse, du climat et des solidarités

Les conseillers municipaux d'opposition :

- **Kadéjat DAHOU**
- **Alexandre DUPRÉ**
- **Isabelle FERBUS-LAMBERT**
- **Claude HUYGHUES DES ETAGES**

M. Eric LEPECHEUR a démissionné du Conseil Municipal dès le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons tout d'abord remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance en votant pour nous. Durant cette période de confinement, nous avons interpellé le maire par plusieurs mails et courriers afin d'intervenir auprès des administrés de notre ville, notamment auprès des personnes âgées parce que la solidarité et l'humanité passe avant tout. Nous nous sommes inquiétés pour vous et pour l'ensemble des agents municipaux. Nous avons eu droit à des mails de dénigrement et d'arrogance ; lui seul sait ! Visiblement cette crise sanitaire qui a touché et endeuillé de nombreuses familles n'a pas été source d'enseignements auprès d'un maire qui préfère rester dans la manipulation et l'humiliation publique ! Ce fut le cas lors du dernier conseil municipal où il a tenté, en sortant un mail choisi en oubliant les premiers, de faire croire que nous ne nous préoccupions pas des habitants ! Pourtant tous nos courriers se terminaient ainsi « Comme nous vous l'avons indiqué au début du confinement, nous sommes disponibles afin de servir nos concitoyens et participer à la gestion de notre collectivité. Nous sommes très étonné/e/s de n'être pas sollicités ! » Peu d'entre vous, peut-être finalement était-ce mieux ainsi, ont assisté à l'installation, par visio, du premier conseil ce 27 mai. Une installation où la sonorisation était des plus exécrables, rendant nos interventions inaudibles, à se demander si cela n'était pas volontaire ! Néanmoins cela ne nous a pas empêché de rappeler que l'abstention dans notre commune a quand même atteint le chiffre record de 65.58%... La peur légitime de la COVID-19, les messages alarmants la veille du scrutin par le président et son premier ministre ont considérablement mis à mal notre vie démocratique. De toute évidence, l'État a mis en danger la population, pour sauvegarder une règle de notre démocratie qui ne s'est pas exprimée dans cette circonstance. Cette situation a porté atteinte à la sincérité du scrutin et ce partout en France comme l'ont dénoncé de nombreux maires. Comme d'autres élus, nous avons évidemment contesté cette élection ; nous considérons que sa légitimité est remise en cause par une « abstention sous contrainte » et que la peur de nos concitoyens était pleinement justifiée. La justice dira le droit. Présent depuis 1983 au conseil municipal, maire depuis 1998, même après 3 mandats, les habitants ont pourtant accepté l'idée d'un maire à quart temps... C'est regrettable. Doit-on aussi le féliciter d'avoir rallié, après son élection à la présidence du conseil d'administration de la maison de retraite, une ancienne opposante ? La méthode est discutable ; démonstration d'un modèle de gestion d'intérêt qui n'est pas le nôtre. Notre représentativité au sein du conseil municipal ne nous empêchera pas de promouvoir notre vision du progrès et nous nous opposerons de manière constructive au pouvoir dictatorial du maire qui a l'habitude d'imposer ses projets à toute son équipe. Certains d'entre nous en ont été témoins... Nous mettrons en oeuvre des moyens (association, site...) pour relayer la vie de notre cité mais aussi permettre à chacun d'apporter ses remarques et ses propositions. Nous ne manquerons pas d'éclairer avec cette transparence et cette sincérité qui manque dans notre ville, les choix qui seront portés par la majorité. Vous connaissez notre programme et quelles en étaient les priorités affichées : Santé, Transition Écologique, Sécurité, Solidarités et Proximité. Notre vision souvent partagée de création de comités d'habitants par quartier, notre vision légitime pour plus de place pour les associations ne pourra s'exprimer pleinement. Cependant, sachez que notre détermination demeure intacte et aussi forte ! Nous serons toujours à votre écoute et nous continuerons à défendre les intérêts et les attentes de nos concitoyens. Vous pouvez compter sur nous. Et encore merci.

Pour nous joindre : *abvsteoruellan@gmail.com*

DAHOU Kadejat **FERBUS-LAMBERT Isabelle**
DUPRE Alexandre **HUYGHUES DES ETAGES Claude**

Des mesures adaptées à l'accueil de la mairie

Les services de l'état civil qui restaient accessibles le matin, ont rouvert progressivement aux horaires habituels, puis le samedi matin (depuis le 6 juin). Les mesures strictes de sécurité tant des usagers que des agents ont été prises (gel, pré-accueil...). Les démarches relatives aux demandes de passeport et carte nationale d'identité sont rétablies, mais se font toujours sur rendez-vous préalable. Il est conseillé aux usagers de porter un masque et de se munir de leur propre stylo (encre noire ou bleue).

Alerte canicule : pour vous protéger

Dans le cadre du dispositif d'alerte et d'urgence pour les personnes isolées, la mairie de Saint Jean de la Ruelle procède à l'inscription des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et des personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Cette inscription a pour objectif d'instituer un registre nominatif des personnes qui en font la demande afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du Plan Départemental d'Alerte et d'Urgence.

Vous pouvez directement vous inscrire sur le registre nominatif :
auprès du Centre Communal d'Action Sociale, Recensement Plan d'Alerte et d'Urgence, 115 rue du Petit Chasseur - 45140 Saint Jean de la Ruelle :

- ➜ soit par téléphone au 02 38 79 58 30
- ➜ soit par courrier (si vous le souhaitez, un bulletin d'inscription est à votre disposition au C.C.A.S),
- ➜ ou par courrier électronique au : *autonomiesante@ville-saintjeandelaruelle.fr*

CARNET DE DEUIL

En ouverture du conseil municipal du 27 mai 2020, le Maire a invité les membres du conseil municipal à respecter une minute de silence et rendre ainsi hommage aux anciens élu.e.s et personnalités locales récemment décédées. Il a également proposé au conseil municipal d'avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui sont décédé.e.s du covid 19.

Gérard GASCOIN, ancien adjoint au maire, décédé le 23 avril 2020, à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie. Le Conseiller Départemental Maire et la municipalité ont ténu à saluer la mémoire de leur ancien collègue : « Elu conseiller municipal de Saint Jean de la Ruelle en 1995, puis réélu en 2001, Gérard a exercé avec conviction les fonctions d'adjoint au maire en charge de l'environnement durant deux mandats. Gérard était totalement engagé en faveur des questions environnementales et a œuvré pour mettre en œuvre localement les valeurs écologistes auxquelles il était attaché ».

Michel CLIPET, entraineur puis directeur sportif du FCO.

Entraineur puis directeur sportif emblématique du FCO, Michel Clipet est décédé le 7 avril à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie. Il s'était investi avec passion pendant plus de 20 ans, au sein de la grande famille du FCO dont il était, aux côtés du Président Guy Gallier, une figure incontournable. Homme passionné, enthousiaste, Michel Clipet s'était particulièrement investi en faveur des équipes jeunes du club auxquels il s'attachait à communiquer les valeurs du sport et qu'il a contribué à porter au niveau national . Nombreux sont aujourd'hui les stéoruellans qui se souviennent avec fierté de l'épopée de l'équipe du FCO en 32e de finale de la Coupe de France. Christophe Chaillou a tenu à saluer la mémoire « d'un homme positif, confiant dans la jeunesse, attaché à la ville de Saint Jean de la Ruelle ».
La ville rendra hommage - en lien avec le FCO et quand les conditions le permettront - à Michel Clipet.

Jacques SAILLANT (1919-2020) ancien combattant et porte drapeau - prisonnier de guerre, décédé le 9 avril 2020 à l'âge de 101 ans

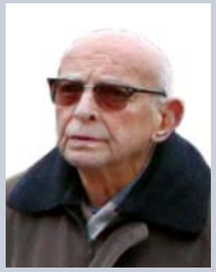

Né le 28 février 1919 dans le Montargois, Jacques Saillant s'était installé en 1947 à Saint Jean de la Ruelle. C'est durant la Seconde Guerre mondiale que Jacques Saillant s'est particulièrement distingué en faisant preuve de courage.Fait prisonnier en juin 1940, il restera près de cinq ans en détention.
Président de l'association des Prisonniers de guerre de Saint Jean de la Ruelle, il a été longtemps porte-drapeau et participait avec fidélité aux cérémonies commémoratives. Jacques Saillant était le dernier ancien combattant stéoruellan de la Seconde Guerre mondiale.Il avait témoigné de cette période, dans l'ouvrage et le DVD « passeurs de mémoire » édités par les historiens locaux en 2016. Jacques Saillant était également un citoyen impliqué dans la vie locale.Le 2 mars 2019, à l'occasion de ses 100 ans, afin de rendre hommage à son engagement et son courage exemplaire, lui avait remis la Médaille de la Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Michel LIGNEAU, décédé le 9 avril 2020 à l'âge de 82 ans , époux de Marie France Ligneau, présidente de l'association familiale.

Guy HESBOIS, ancien combattant – porte drapeau - décédé le 18 mai 2020 à l'âge de 90 ans.

Et dans cette période de crise sanitaire, pensées et hommage à toutes celles et ceux qui sont décédé.e.s du covid 19.

Vive l'été 2020

Saint Jean de la Ruelle

Un été exceptionnel pour tous

VISITES · ATELIERS · PROJECTIONS · ANIMATIONS · STAGES · CONCERTS · BALADES

PROCHAINEMENT
UNE AIRE EXTÉRIEURE DE JEUX AQUATIQUES
Pour les 1 à 8 ans

LE CAMPING DEVIENT UN ESPACE DÉTENTE EN BORDS DE LOIRE

Plus d'infos sur villedesaintjeandelaruelle.fr